

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 249

présenté par  
Mme Lorho

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« Dans un contexte particulièrement marqué par la pandémie mondiale de la covid-19, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Évoquer le contexte de la pandémie donnerait à penser que l'augmentation de l'investissement public dans la recherche et le développement n'était pas nécessaire auparavant. Le Gouvernement semble ainsi vouloir justifier à la fois la présentation tardive de sa réforme et l'examen dans l'urgence et la précipitation de son projet de loi, ce qui est inacceptable au regard des enjeux de ce texte. En outre, limiter le contexte à la pandémie est particulièrement restrictif. C'est une manière d'occulter de nombreux sujets qui méritent une attention accrue de la part des pouvoirs publics et une augmentation des budgets alloués à la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée. Le contexte ne peut et ne saurait se limiter à l'unique temps médiatique si peu en phase avec le temps long de la recherche !